Meurtre à Namur : “Mort au traitre, Allah Akbar” écrit avec son sang

04/09/2017 à 20h23

Le corps sans vie d’un homme, né en 1961, a été retrouvé dimanche soir gisant dans une mare de sang dans son habitation de Naninne, a indiqué le procureur du roi de Namur Vincent Macq. Une phrase écrite avec le sang de la victime accompagnait la scène de crime et stipulait: «Mort au traitre, Allah Akbar». Un suspect a rapidement été interpellé et sera placé sous mandat d’arrêt lundi soir. Un suspect a rapidement été interpellé et a été placé sous mandat d’arrêt lundi soir suspcecté d’assassinat.

Dimanche soir, la compagne de la victime s’inquiétait de l’absence de nouvelles de ce dernier. L’homme a finalement été retrouvé mort vers 22h00 dans son habitation de Naninne après avoir reçu plusieurs coups de couteau dans le thorax et dans le dos. L’arme du crime a été retrouvée toujours plantée dans l’omoplate de la victime. Sur une petite table, une phrase était écrite avec le sang de la victime indiquant «Mort au traître, Allah Akbar».

Rapidement, les suspicions se sont tournées vers l’ex-compagnon de la compagne de la victime. Lorsque les policiers ont débarqué chez lui, à Beez, l’homme a d’abord fait semblant de ne pas savoir de quoi les policiers lui parlaient mais s’est laissé faire lorsqu’il a été interpellé par le Groupe d’Interventions Spéciales de la police locale (GIS).

Auditionné et entendu par le juge d’instruction, le suspect a très vite avoué avoir tué «son rival». Selon sa version, une dispute aurait mal tourné et, pour se défendre, il aurait utilisé un couteau trouvé sur place. Une version qui est

néanmoins en contradiction avec les faits, selon le procureur. Non seulement, la montre de la victime a disparu au profit de celle du suspect mais, en plus, il a écrit ce mot sur la table avec le sang de la victime.

«Il a des griffes sur le visage et a assuré dans un premier temps qu'il avait fait de l'accrobranche pour justifier cela, alors qu'il s'agit des marques de résistance de la victime», a expliqué Vincent Macq. Le corps de la victime sera autopsié lundi soir. Quant au suspect, il sera placé sous mandat d'arrêt. Les chefs d'inculpation ne sont cependant pas encore libellés.

Sudinfo.be

Merci à **Marie Salers**